



SYNDICAT CGT HUTCHINSON SNC CHALETTE
1 Place de la commune de Paris 45120 Châlette/Loing
Tel : 02 38 87 57 54 – Fax : 02 38 87 52 10 – mail : cgthut@free.fr



A situation urgente, mesure urgente

La direction d'Hutchinson a choisi de faire reprendre le travail lundi pour les salariés du Triplex, de la logistique de Pannes et l'informatique et mardi dans plusieurs secteurs. **C'est irresponsable**, alors que le mot d'ordre général est de rester chez soi et que ce ne sont pas des productions vitales et indispensables pour la lutte contre le Coronavirus.

**Elle donne comme prétexte qu'il ne faudrait pas perdre les clients.
Mais ce qui est à l'ordre du jour aujourd'hui c'est de ne pas perdre notre santé,
notre vie ainsi que celle de notre famille et de nos proches.**

La production doit être suspendue !

Les délégués CGT ont donné un avis défavorable à cette décision. Le médecin a également émis un avis défavorable.

Alors qu'aujourd'hui l'épidémie s'accélère, la direction prend la responsabilité de faire travailler dans des ateliers confinés. Même si elle a fait désinfecter l'usine, le risque ZÉRO n'existe pas. Le virus ne s'arrête pas à la porte de l'usine.

Elle nous dit qu'elle a fait appel au volontariat mais des pressions sont exercées sur les salariés au téléphone pour qu'ils viennent à tout prix au travail. De plus, est ce que l'on est « volontaires » lorsqu'on est en mission d'intérim et qu'un refus peut signifier la perte de son emploi ? Elle se sert de la précarité comme variable d'ajustement, c'est révoltant !

Bilan de la semaine dernière

Mardi dernier, les ouvriers du Vélo, des Feuilles, du 870 ont exprimé leur écoëurement et leur dégoût, en exerçant leur droit de retrait toute la journée et cela malgré la menace des chefs d'atelier. Un rassemblement a eu lieu devant la direction. Le lendemain, ce sont les ouvriers de la Préparation qui refusaient de travailler.

Depuis lundi dernier, la direction ne fait que changer d'avis. Dans un 1^{er} temps, elle voulait arrêter l'usine le vendredi 20 mars, mais suite au mécontentement qui grandissait elle s'est résolue à la fermer dès mercredi à 21h30. Depuis, elle a annoncé que quelques secteurs reprendraient lundi 23 mars, puis au final, c'est au moins une centaine de travailleurs qui devaient reprendre.

Jusqu'à mercredi dernier, elle n'avait toujours pas mis les protections nécessaires (gants, gel hydro-alcooliques, distance...) et elle prétend que la production se fera maintenant en toute sécurité ! En réalité la direction fait ses calculs et son unique préoccupation est de répondre aux engagements pris avec les clients. Les patrons ont un coffre fort à la place du cœur.

Paiement du chômage partiel pour tous

Le gouvernement vient de faire adopter l'état d'urgence sanitaire. Entre autres dispositions, ce texte prévoit que les patrons pourront imposer « unilatéralement » à leurs salariés d'utiliser leurs congés pendant la période de confinement. C'est une façon de faire reposer les conséquences de cette crise sanitaire exclusivement sur les travailleurs. Le gouvernement vient de décider. Cette mesure ne pourra être appliquée sans un accord d'entreprise voté par les syndicats.

Pour l'instant, la direction d'Hutchinson, a annoncé que nous serons payés 84 % du net. Cela fera une perte de salaire de plusieurs centaines d'euros par mois. Jusqu'à présent l'employeur participait pour une petite part à ses 84 %. Et bien au nom de la solidarité nationale, l'État prend en charge la part patronale et paiera avec l'argent de nos impôts la totalité des 84 %. Hutchinson ne débourse rien, alors ils ont largement les moyens de payer nos salaires à 100 % à tous, embauchés, CDD et intérimaires et sous-traitants.

Et nous pouvons donc refuser à ce que la direction prenne sur nos congés.

Pour financer cette mesure, il faut prendre sur les millions de profits accumulés depuis des années par le groupe Hutchinson grâce à notre travail, rien que pour 2019, le groupe a fait 421 millions de profits.

Dans la guerre contre le coronavirus, les efforts ne sont demandés qu'aux salariés

Macron s'est bien gardé d'imposer la fermeture des entreprises dont l'activité n'est pas vitale. Du coup le patronat ne joue pas le jeu et peut continuer à faire ses affaires.

Alors qu'on fait du mieux qu'on peut pour respecter le confinement, le gouvernement n'a que des mots d'accusation contre la population.

En pleine crise sanitaire grave, le gouvernement protège les intérêts du patronat contre l'intérêt général de toute la société. Le patronat ne pense qu'à ses profits avec notre peau, c'est au vrai sens du terme. Cette expérience, on ne l'oubliera pas, et il faudra qu'on leur demande des comptes !



Pour prendre contact avec la CGT : Dominique Clergue 06 72 76 59 17

